



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Prix Distinction-Famille 2026

La MRC des Maskoutains dévoile les lauréats de la 10^e édition

Saint-Hyacinthe, le 22 mai 2026 – La MRC des Maskoutains a dévoilé les noms des lauréats de la 10^e édition du Prix Distinction-Famille le 21 mai, à Saint-Hyacinthe. Près de 100 invités ont pris part à la cérémonie, qui vise à mettre en lumière ceux et celles qui contribuent au mieux-être et à l'amélioration de la qualité de vie des familles établies sur le territoire de la MRC.

Remise aux deux ans, cette récompense découle de la Politique de la famille et de développement social de la MRC.

Dans la catégorie « Citoyens et citoyennes », le prix a été remis à **M. Bernard Picard et à sa conjointe, M^{me} Diane Dupont**. Membre du conseil d'administration du Centre d'entraide maskoutain et responsable du comptoir alimentaire depuis plus de douze ans, M. Picard, en collaboration avec son épouse, coordonne la distribution hebdomadaire de denrées à plus d'une centaine de familles. Gérer la rotation des produits et une distribution équitable pour tous n'a plus de secret pour le couple. Méthodique et organisé, M. Picard encadre une vingtaine de bénévoles et il n'hésite pas à mettre la main à la pâte lorsqu'il le faut, notamment pour pétrir du pain destiné aux bénéficiaires. Il est toujours à la recherche de moyens pour améliorer l'impact des services offerts par l'organisme.

Dans la catégorie « Organisme à but non lucratif », le prix a été décerné aux **Chevaliers de Colomb 4301 du Grand Sainte-Madeleine**. Depuis 70 ans, l'organisme joue un rôle central dans le soutien aux familles et à la communauté de Sainte-Madeleine. Ils répondent toujours présents pour aider et organiser de nombreuses activités, dont les repas communautaires accessibles à tous qui favorisent les rencontres intergénérationnelles et brisent l'isolement. De plus, une grande partie des profits générés est entièrement redistribuée à des organismes de la région. En cas de crise ou de sinistre, les Chevaliers mobilisent rapidement leur réseau afin d'organiser des collectes de fonds et d'apporter un appui concret aux familles touchées. Ils sont un pilier d'entraide incontournable pour la communauté.

Dans la catégorie « Commerce, entreprise et place d'affaires », les membres du jury ont choisi de récompenser **Dessercom**. Présent lors de leurs événements, l'entreprise offre un soutien logistique et participe directement aux activités de financement du Centre de pédiatrie sociale Grand Galop. Dessercom prête également du matériel afin d'assurer un environnement sécuritaire. L'équipe a aussi fait don d'un défibrillateur au Grand Galop, et des habits de neige sont offerts chaque hiver aux enfants bénéficiant de ses services. En allant au-delà de son rôle traditionnel, l'engagement solidaire de Dessercom favorise l'apprentissage actif et le sentiment de sécurité des parents et enfants soutenus par Grand Galop.

Dans la catégorie « Institution publique », le prix a été décerné au **Cégep de Saint-Hyacinthe**. « Des pieds et des mains » est un service de garde éducatif mis en place avec l'aide du département des Techniques d'éducation à l'enfance afin de répondre aux besoins des employés pour la garde de leurs enfants âgés de 5 à 12 ans. Il est offert entre la fin des camps de jour et la rentrée des classes au primaire. Les enfants sont pris en charge par des étudiants de troisième année du programme, encadrés par le personnel enseignant du département.

En plus d'être une aide appréciée par les employés, il est sécurisant pour ceux-ci de savoir que leurs enfants sont pris en charge par des personnes compétentes sur leur lieu de travail. Pour les étudiants du département, il s'agit d'une occasion idéale de mettre en pratique leurs apprentissages et de se préparer à leur future profession.

Les membres du jury ont également souhaité mettre en lumière certaines candidatures en attribuant deux *prix Coup de cœur*, l'un à **M^{me} Lydia Richer**, citoyenne bénévole activement impliquée auprès des familles de Saint-Dominique, et l'autre au **Club de basketball V-Kings de Saint-Hyacinthe**, qui favorise l'activité physique et l'intégration sociale de jeunes issus de milieux défavorisés et de l'immigration.

Les lauréats ont reçu une œuvre-trophée en verre réalisée expressément pour le Prix Distinction-Famille par M^{me} Sophie Côté, une artiste de la région.

La MRC des Maskoutains tient à remercier les membres du jury de la présente édition, M^{mes} Ginette Gauvin, France Martin et Stéphanie Bourgeois, de même que MM. Jérôme Farand et Nicolas Hébert.

Félicitations aux lauréats, et un merci chaleureux à tous ceux qui ont soumis une candidature au prix Distinction-Famille 2026.

Prochain rendez-vous en 2028!

- 30 -

Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)